

JEC WORLD

2020 The Leading International Composites Show

May 12-13-14, 2020 | PARIS-NORD VILLEPINTE



NOTICE DE SÉCURITÉ EXPOSANT



À RETOURNER À D.Ö.T. AVANT LE 14/04/2020

D.Ö.T

93 rue du Château - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT Fax: +33 (0)1 46 05 76 48 @ sps@d-o-t.fr

STAND (N°) **EXPOSANT**

Représenté par le **responsable du stand** : Madame / Monsieur,

COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUES E-MAIL

COORDONNÉES DU STANDISTE NOM

TÉLÉPHONE E-MAIL

*Déclare avoir pris connaissance du document relatif à la prévention des accidents du travail et à la protection de la santé concernant sa participation au salon **JEC WORLD 2020** et s'engage à s'y conformer sans réserve ni restriction.*

⚠ REMPLIR OBLIGATOIREMENT UN DE CES DEUX CADRES

SI VOTRE STAND EST :

- **Construit par l'Organisateur ou par vous-même ou par une seule entreprise sans sous-traitant**

Vous devez renvoyer cette attestation à la société D.Ö.T avant le 14/04/2020 et transmettre l'information de cette notice au prestataire mandaté par vos soins qui intervient, lors des périodes de montage et de démontage, sur votre stand.

OU

SI VOTRE STAND EST :

- **Construit par au moins deux entreprises indépendantes** (sous traitants inclus)..... NOMBRE

- **Comporte une mezzanine**

- **Comporte des cloisons/décors d'une hauteur supérieure à 3 mètres**

Vous devez :

- **Renvoyer cette attestation à la société D.Ö.T avant le 14/04/2020 accompagnée d'une vue de votre stand**

- **Missionner un Coordonnateur de SÉCURITÉ et PROTECTION de la SANTÉ.**

LOI DU 31/12/93 N° 93-1418 ET DÉCRET DU 26/12/94 N° 94-1159

Cette mission de coordination ne peut en aucun cas être conduite par vous-même ou votre standiste / bureau d'étude.

Elle doit être assurée par un Coordonnateur de SPS possédant une attestation de compétence officielle.

Dans le respect de la législation en vigueur, le Coordonnateur SPS mandaté par l'Exposant a l'obligation d'envoyer à D.Ö.T le PGCSPPS relatif au stand au minimum 30 jours avant le début du montage de la manifestation en y précisant ses dates et horaires de passages.

Vous avez désigné un Coordonnateur SPS – NOM

TÉLÉPHONE E-MAIL

Vous n'avez pas de Coordonnateur SPS.

CACHET COMMERCIAL ET SIGNATURE

Date

Lieu



NOTICE DE SÉCURITÉ EXPOSANT



D.Ö.T

93 rue du Château - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT Fax: +33 (0)1 46 05 76 48 @ sps@d-o-t.fr

ATTENTION IMPORTANT

La législation en matière de Prévention des accidents du travail impose une coordination en matière de sécurité et de protection de la santé pour tout chantier mettant en présence au moins deux entreprises ou travailleurs indépendants.

La Notice Exposant qui vous est communiquée définit l'ensemble des mesures propres à prévenir les risques découlant de l'interférence des activités des différents intervenants sur cette manifestation. Ce document a été établi à la demande de l'Organisateur du salon par le Coordonnateur M. Yves DEGUSSEAU conformément aux prescriptions définies par les textes en vigueur et en particulier la Loi du :

31.12.1993 N° 93-1418
et le Décret du 26.12.1994 N°94-1159
Modifié et complété par le Décret n° 2003-68
du 24.01.2003

Il vous est donc demandé de l'étudier et d'appliquer les mesures réglementaires définies dans ce document. Le présent Plan Général de Coordination ne peut se substituer aux dispositions du Code du Travail. Il ne diminue en rien les responsabilités et les devoirs des entreprises intervenant sur le site.

Pour le salon JEC WORLD 2020, cette mission de coordination est assurée par la société JEC SAS par l'intermédiaire d'un Coordonnateur délégué entouré par une équipe d'experts qui constituent la cellule de sécurité du salon JEC WORLD 2020.

Ce document est un Plan Général de Coordination de Sécurité et Protection de la Santé destiné à l'Exposant, ses fournisseurs et sous-traitants, fondé sur les principes généraux de prévention, à savoir :

- **Éviter les risques.**
- **Évaluer les risques** qui ne peuvent pas être évités.
- **Combattre les risques** à la source.
- **Tenir compte** de l'état d'évolution de la technique.
- **Remplacer ce qui est dangereux par ce qui ne l'est pas** ou par ce qui est moins dangereux.
- **Planifier la prévention** en y intégrant, dans un ensemble cohérent la technique, l'organisation du travail et les conditions de travail.
- **Prendre des mesures de protections collectives** en leur donnant la priorité sur les mesures de protections individuelles.

L'Exposant a le devoir et l'obligation légale de :

- 1°_ RETOURNER L'ATTESTATION DE NOTICE DE SÉCURITÉ (Page 1).
L'envoyer par courrier, fax ou email à la société:
DÖT - SALON JEC WORLD 2020
93 rue du Château 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
Fax : +33 (0)1 46 05 76 48 / Email : sps@d-o-t.fr
- 2°_ TRANSMETTRE L'INFORMATION DE CETTE NOTICE À TOUS LES PRESTATAIRES MANDATÉS PAR SES SOINS QUI INTERVIENNENT, LORS DES PÉRIODES DE MONTAGE ET DE DÉMONTAGE, SUR SON STAND.

OBLIGATOIRE

- **Durant les périodes de montage et de démontage, l'accès aux halls d'exposition sera autorisé uniquement aux personnes munies d'un badge Montage/Démontage ou un badge exposant.**



NOTICE DE SÉCURITÉ EXPOSANT



D.Ö.T

93 rue du Château - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT Fax: +33 (0)1 46 05 76 48 @sps@d-o-t.fr

RAPPEL DE L'OBLIGATION DE PROTECTIONS

Il est rappelé que le port des chaussures de sécurité (coquilles + semelles anti-perforation) est **obligatoire** pour toute personne pénétrant sur le site du salon pendant ces périodes.

Le port du casque est **obligatoire** pour tous les nacellistes et pour toute tâche présentant un risque.

(Art. R 4412-70 du Code du Travail)

Pour être acceptés dans les halls, les appareils de coupe ou de ponçage, électriques fixes ou portatifs, devront obligatoirement être équipés d'un système de récupération de poussière.

DATES DE MONTAGE ET DÉMONTAGE DE LA MANIFESTATION

EXPOSANTS STANDS NUS

HALLS	MONTAGE	DÉMONTAGE
HALLS 5A & 6	Sur dérogation Les 8 et 9 mai 2020 de 7h00 à 22h00 Hors dérogation Le 10 mai 2020 de 7h00 à 22h00 Le 11 mai 2020 de 7h00 à 20h00	Le 14 mai 2020 de 18h00 à 24h00 Le 15 mai 2020 de 00h01 à 18h00

EXPOSANTS STANDS EQUIPÉS & PRÊTS À EXPOSER

HALLS	MONTAGE	DÉMONTAGE
HALLS 5A & 6	Le 11 mai 2020 de 9h00 à 20h00	Le 14 mai 2020 de 18h00 à 24h00 Le 15 mai 2020 de 00h01 à 18h00

Le dernier jour du montage, aucun engin motorisé ne sera accepté dans les halls (sauf dérogation exceptionnelle de l'Organisateur).

Lors du démontage, le 14/05/2020, les engins motorisés ne pourront intervenir qu'à partir de 19h00 dans les halls.